



l'Alternative Budgétaire Fédérale 2007

› Faits saillants

Mars 2007

Une vaste stratégie de réduction de la pauvreté et de l'inégalité au Canada

Le Canada : un pays aux richesses immenses...

- Les Canadiens produisent des biens et des services dont la valeur *annuelle* dépasse de près d'un billion de \$ la valeur de production de 1981.
- Entre 1981 et 2005, l'économie réelle du Canada a doublé (hausse de 93 %, en tenant compte de l'inflation). Une bonne partie de cette croissance (39 %) est survenue depuis les dix dernières années¹.
- Selon la Banque mondiale, en 2005, le produit intérieur brut (PIB) du Canada se classait au 9^e rang mondial. Pourtant le Canada a une population qui ne représente qu'une fraction de celle des huit autres pays qui le précèdent au classement².
- Nul doute que, pour les prochaines générations, notre époque en sera une d'âge

d'or. Dans les périodes d'âge d'or précédentes, nos prédécesseurs ont investi dans les programmes publics pour que la génération suivante puisse mieux s'intégrer au marché et pour que toutes les familles puissent bénéficier de la prospérité.

...mais aussi un pays où l'inégalité des revenus et la polarisation ne cessent de croître :

- Au Canada, l'écart entre les familles les plus riches et les familles les plus pauvres s'est élargi, surtout depuis le milieu des années 1990³.
- Les 10 % des familles canadiennes les plus riches continuent de s'enrichir. En 2004, le revenu moyen de la tranche de 10 % des familles les plus riches avec enfants était de

82 fois supérieur à celui de la tranche de 10 % des familles canadiennes les plus pauvres. C'est près de trois fois le ratio de 1976, qui était d'environ 31 fois⁴.

- Entre 1976 et 2004, la moitié supérieure des familles canadiennes a vu sa part des revenus s'agrandir, passant de 73 % à 79,5 %, tandis que celle des 20 % des familles les plus pauvres a diminué, passant de 4,5 % à 2,6 %⁵.

Résultat :

- Pauvreté chronique. Plus de un Canadien sur 10 est pauvre.
- Au Canada, près de 1,2 million d'enfants—environ un sur six—vit dans la pauvreté⁶.
- En 2000, 30 % des travailleuses et travailleurs à plein temps qui gagnaient moins de 10 \$ l'heure vivaient dans un ménage à faible revenu⁷.
- Les familles canadiennes qui vivent sous le seuil de faible revenu vivent dans une pauvreté accrue et ont plus de difficulté à s'en sortir qu'auparavant.
- Les familles à faible revenu ont besoin, en moyenne, de 7 200 \$ par année de plus juste pour atteindre le seuil de pauvreté⁸. La situation a à peine changé depuis 1995, malgré l'économie florissante du Canada.

Réaction du gouvernement :

- En 1989, le gouvernement fédéral a accepté d'élaborer un plan visant à éliminer la pauvreté infantile⁹ au Canada, et pourtant, depuis, la pauvreté infantile s'est enracinée.
- Depuis dix ans, le gouvernement fédéral préfère engranger des surplus records au lieu d'investir cet argent de façon à donner aux familles les plus vulnérables du pays la chance de se sortir de la pauvreté et de prospérer.

- Les gouvernements provinciaux ont refilé aux municipalités des services cruciaux et ont imposé des compressions qui ont durement touché les plus pauvres. En 1995, les transferts fédéraux et provinciaux représentaient 26 % des revenus municipaux. En 2005, ces transferts ne comptaient plus que pour 17 %, soit une diminution de 5 milliards \$.
- Deux provinces ont commencé à ouvrir la voie. Les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve et Labrador ont mis au point de vastes stratégies de réduction de la pauvreté et semblent résolus à mener des actions soutenues. L'exemple de ces deux provinces montre que l'on peut—et que l'on doit—faire quelque chose pour réduire la pauvreté.
- Mais ce ne sont que deux gouvernements provinciaux. Et les gouvernements provinciaux seuls ne peuvent pas y arriver. Il faut que tous les paliers de gouvernement acceptent de mettre en place des stratégies élaborées de réduction de la pauvreté et de l'inégalité.

Aujourd'hui, le Canada ne fait pas tout ce qu'il peut pour réduire la pauvreté. Il a les moyens économiques de le faire, mais il manque de volonté politique.

Que nous disent les Canadiens et Canadiennes?

- À l'automne 2006, le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) a effectué un sondage national pour demander aux Canadiens et Canadiennes ce que, d'après eux, le gouvernement devrait faire pour réduire l'écart croissant entre les riches et les pauvres et éliminer la pauvreté.
- 86 % des répondants ont dit que le gouvernement devrait prendre des mesures pour réduire l'écart de revenus entre les riches et les pauvres.

- 85 % estiment que si le gouvernement prenait des mesures concrètes, on pourrait freiner la pauvreté au Canada¹⁰.

Un gouvernement qui adopte des mesures rapides et concrètes en vue de résoudre les problèmes de pauvreté obtiendra un appui majoritaire de la part des Canadiens et Canadiennes.

L'ALTERNATIVE BUDGÉTAIRE DE 2007: UN PLAN POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET L'INÉGALITÉ

L'Alternative budgétaire reconnaît que les familles s'emploient à donner à leurs enfants le meilleur départ possible dans la vie, et qu'elles bénéficieraient de mesures de soutien accrues. L'Alternative budgétaire prévoit les mesures suivantes : des logements et des services de garde plus abordables, un meilleur accès à l'enseignement postsecondaire, une augmentation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et l'élimination de la pratique qui consiste à retirer aux familles les plus vulnérables—celles qui vivent de l'aide sociale—des avantages déjà consentis.

Pourquoi ces mesures font-elles une différence dans la lutte contre la pauvreté?

L'itinérance : une honte nationale. Près de 1,5 million de ménages canadiens ont désespérément besoin d'un logement décent et abordable, et ce, malgré une économie des plus florissantes au monde. La situation est encore pire dans les collectivités des Premières nations. L'Alternative budgétaire crée 20 000 nouvelles unités de logement à prix modique par année, et rénove 8 000 unités par année de sorte que les ménages

à très faible revenu continuent de bénéficier de logements subventionnés.

Le manque de places en garderie réglementée : les parents qui travaillent en paient le prix.

Au Canada, les trois quarts des femmes qui travaillent ont de jeunes enfants. Et pourtant, le Canada figure au dernier rang des 14 pays de l'OCDE en matière de *dépenses publiques* au titre des programmes d'éducation préscolaire et de garde d'enfants. Quant à l'accès des familles à ces programmes¹¹, le Canada se classe bon dernier sur 20 pays de l'OCDE. À l'extérieur du Québec, moins de 20 % des enfants ont une place dans une garderie réglementée. L'Alternative budgétaire établit un programme national de garde d'enfants, qui permet à tous les enfants âgés de 3 à 6 ans d'obtenir une place dans un milieu de garde de qualité dans leur collectivité d'ici 2010.

Un meilleur accès aux études collégiales et universitaires.

Les compressions fédérales dans l'enseignement postsecondaire au cours des 20 dernières années ont entraîné, sauf de rares exceptions, d'importantes augmentations des frais de scolarité. Elles ont obligé les étudiantes et étudiants à s'endetter massivement et ont empêché des personnes ayant les qualifications requises d'accéder à des études postsecondaires. L'Alternative budgétaire alloue 1,5 milliard \$ pour permettre à ceux et celles qui ont les qualifications requises et qui le veulent de poursuivre des études collégiales ou universitaires.

La Prestation fiscale canadienne pour enfants fait une différence.

La prestation fiscale canadienne pour enfants est un important outil de réduction de la pauvreté chez les enfants et les familles. Malheureusement, parce qu'elle est insuffisante, la prestation ne permet pas une diminution importante de la pauvreté et bon nombre de familles parmi les plus vulnérables ne peuvent en bénéficier, car elles vivent de

l'aide sociale. L'Alternative budgétaire augmente la Prestation fiscale canadienne pour enfants à 5 000 \$ par année et donne à tous les enfants, surtout aux enfants pauvres, la chance d'avoir un bon départ dans la vie.

Le crédit pour TPS. De toutes les mesures comprises dans le système fiscal canadien, le crédit pour TPS est certainement celle qui profite le plus aux gens à faible revenu. Toutefois, la valeur du crédit a été réduite d'environ 12 % entre 1992 et 1999 parce qu'elle n'a pas été indexée à l'inflation. L'Alternative budgétaire de 2007 augmente de 25 % la valeur et le seuil du crédit pour TPS.

L'ALTERNATIVE BUDGÉTAIRE DE 2007 : UN PLAN QUI VALORISE LE TRAVAIL

L'Alternative budgétaire reconnaît que les Canadiens et les Canadiennes évoluent dans un marché qui n'offre aucune garantie de travail à long terme. L'Alternative budgétaire de 2007 protège mieux les travailleuses et travailleurs qui sont temporairement sans emploi. L'Alternative budgétaire reconnaît aussi que les faibles salaires, le salaire minimum et d'autres formes de soutien du revenu n'ont pas suivi l'augmentation du coût de la vie, laissant les pauvres du Canada dans une situation très précaire. Pour régler le problème, l'Alternative budgétaire augmente le salaire minimum fédéral et hausse le Supplément de revenu garanti.

Pourquoi ces mesures font-elles une différence dans la lutte contre la pauvreté?

Les travailleurs et travailleuses méritent un salaire minimum décent. Pas une seule province ne paie un salaire minimum décent, c'est-à-dire un salaire qui permet aux familles de se hisser au-dessus du seuil de pauvreté. Le plan de l'Alternative budgétaire hausse le salaire minimum fédéral à 10 \$

l'heure, l'indexant par la suite pour qu'il augmente au même taux que l'inflation.

Une assurance-emploi loin de son compte.

Depuis qu'il a atteint son point culminant, vers le milieu des années 1970, le régime d'assurance-emploi (ou chômage) a sans cesse été réduit, la dernière fois étant au début des années 1990. Aujourd'hui, seulement quatre travailleuses ou travailleurs au chômage sur dix reçoivent des prestations du régime d'assurance-emploi. La proportion était de huit sur dix en 1990. L'Alternative budgétaire augmente l'aide et la rend accessible à un plus grand nombre; elle favorise aussi la formation des personnes sans emploi et de celles qui travaillent.

Le crédit d'impôt à l'emploi n'aide pas les travailleuses et travailleurs à faible revenu.

Le budget fédéral de 2006 mettait en place un tout nouveau crédit d'impôt à l'emploi qui, en 2007-2008, devrait coûter 1,8 milliard \$. En ce moment, ce crédit d'impôt rapporte au contribuable canadien qui y a droit environ 155 \$ par année. Toutefois, les travailleuses et travailleurs à très faible revenu ne gagnent pas assez pour avoir droit au crédit d'impôt à l'emploi. L'Alternative budgétaire de 2007 améliore le crédit d'impôt en le rendant remboursable, ce qui permet aux travailleuses et travailleurs à très faible revenu d'en profiter.

L'ALTERNATIVE BUDGÉTAIRE DE 2007 : UN PLAN QUI PROTÈGE ET RENFORCE LES PLUS VULNÉRABLES

L'Alternative budgétaire reconnaît que les personnes pauvres du Canada sont représentées de façon disproportionnée par les groupes les plus vulnérables de la société : les Premières nations, les Métis et les Inuits, les femmes, les enfants, les personnes âgées,

les nouveaux arrivants au Canada et les membres des communautés revendiquant l'équité. L'Alternative budgétaire donne suite aux ententes historiques conclues en novembre 2005 avec les Premières nations, les Métis et les Inuits du Canada, et augmente les ressources destinées aux programmes communautaires. Elle augmente également le financement du programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada et rétablit le financement de base alloué aux groupes revendiquant l'équité.

Un nouveau programme pour les Premières nations. Au cours des deux dernières années, les Premières nations du Canada ont travaillé avec diligence à l'élaboration d'un plan d'ensemble d'un nouveau programme et d'une nouvelle approche. Le plan d'action des Premières nations, adopté à la réunion des premiers ministres sur les questions autochtones tenue à Kelowna, en novembre 2005, établit les grandes lignes du processus qui permettra aux Premières nations d'occuper la place qui leur revient dans la société et l'économie du Canada. Le gouvernement actuel a annulé l'entente, mais l'Alternative budgétaire la rétablit, et augmente les ressources destinées aux personnes autochtones vivant en milieu urbain.

Aide aux aînés. Le programme de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti procurent un revenu annuel de base garanti aux personnes âgées. Mais les montants sont insuffisants. L'Alternative budgétaire augmente jusqu'à 15 % le Supplément de revenu garanti dans le but de renforcer d'abord le revenu de base garanti des personnes âgées.

Soutien aux programmes de promotion de la femme. Le gouvernement actuel a considérablement réduit le financement du programme de promotion de la femme à Condition féminine Canada. Ce programme aidait directement les femmes à atteindre une

autonomie financière et fournissait du soutien dans l'ensemble des collectivités du Canada. L'Alternative budgétaire de 2007 prévoit augmenter de 100 millions \$ par année le budget du programme de promotion de la femme, et rétablir le financement de base alloué aux groupes revendiquant l'équité, y compris ceux qui assurent des services aux femmes.

NOTES

1 Armine Yalnizyan, *The Rich and The Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*. Centre canadien de politiques alternatives, mars 2007.

2 La Banque mondiale a établi le classement du PIB de 2005 de 183 pays en dollars américains. Les pays qui précédaient le Canada en 2005 sont, dans l'ordre : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la Chine, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Espagne. Voir <http://siteresources.worldbank.org/DATASTATISTICS/Resources/GDP.pdf>

3 David Green, *Canada's Rich and Poor: Moving in Opposite Directions*, Centre canadien de politiques alternatives, mars 2007. Armine Yalnizyan, *The Rich and The Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*, Centre canadien de politiques alternatives, mars 2007.

4 Armine Yalnizyan, *The Rich and The Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*. Centre canadien de politiques alternatives, mars 2007.

5 Armine Yalnizyan, *The Rich and The Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*. Centre canadien de politiques alternatives, mars 2007.

6 Campagne 2000, *Carnet de santé national 2006 sur la pauvreté infantile*. www.campaign2000.ca/rc/index.html

7 Stuart Murray et Hugh Mackenzie, *The Case for a \$10 Minimum Wage*. Centre canadien de politiques alternatives, mars 2007.

8 Statistique Canada, *Le revenu au Canada*, 2004.

9 En 1989, la Chambre des communes a décidé à l'unanimité de « s'employer à réaliser l'objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants du Canada d'ici l'an 2000. »

10 Centre canadien de politiques alternatives, *What Governments Can Do*, mars 2007.

11 Martha Friendly, *Early Learning and Child Care: How Does Canada Measure Up? International Comparisons using Data from Starting Strong II*, Child Care Resource and Research Unit Briefing Notes, 2006, p. 9 et 10.



410-75, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 5E7

TÉLÉPHONE 613-563-1341 TÉLÉC 613-233-1458 COURRIEL ccpa@policyalternatives.ca

Vous pouvez télécharger ce rapport gratuitement à partir du site Web du CCPA dont l'adresse est **www.policyalternatives.ca**. Il est possible d'en commander des exemplaires imprimés, au prix de 10 \$, en communiquant avec le bureau national.